



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

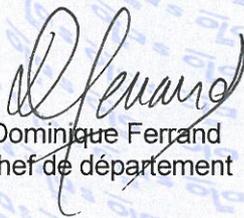
CERTIFICAT D'ACCRÉDITATION

N°. 1/023

En application des dispositions de la loi du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que le laboratoire du

**Centre de transfusion sanguine de la Croix Rouge
42, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg**

possède, conformément aux critères de la norme **ISO 15189 :2012**, la compétence pour effectuer les essais référencés dans sa portée d'accréditation. La présente accréditation, valable jusqu'au **23 janvier 2022**, est soumise à une surveillance périodique.



Dominique Ferrand
Chef de département

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : **23 janvier 2017**

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



1004257